

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-BENIN II
SELECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES POUR LA GESTION DES DECHETS IDENTIFIES PAR
L'ETUDE HAZARDOUS MATERIALS, LOT B
PP9-COM-ESP-04

 **BULLETIN #3** 
(QUESTIONS ET REPONSES (18 – 23) SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES)

Date de publication : 20 juillet 2020			
Date de remise des offres : 10 septembre 2020			
N°	Référence au DAO	QUESTIONS DE CLARIFICATIONS	REPONSES DE MCA BENIN II
18.	Volume II, Section V, Spécifications des Services, Transformateur	<p>Détails relatifs aux transformateurs spécifiques à l'OEM de transformateurs pour l'ensemble du parc de transformateurs (205):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Marque du transformateur 2. Année/date de production du transformateur 3. Valeurs nominales des transformateurs 4. Poids du transformateur avec de l'huile 5. Poids du transformateur sans huile 6. Qualité (en litres ou kg) d'huile 7. Date de mise sous tension, de mise en service et de mise en service du transformateur. 8. Si l'unité est actuellement mise en service et en service 9. Si l'unité est actuellement hors service et si oui depuis quand 	<p>Tous les transformateurs de ligne à gérer par le Prestataire sont actuellement en fonction. Ils seront mis hors fonction et acheminés à la plateforme de Parakou par une autre Entreprise.</p> <p>Les seules informations actuellement disponibles sur ces transformateurs sont celles incluses dans la Spécification des services.</p>

		10. Marque et numéro de la traversée du transformateur pour chaque transformateur comme indiqué ci-dessus.	
19.	Volume II, Section V, Spécifications des Services, Transformateur	<p>Détails relatifs au transformateur, spécificités de l'échantillonnage d'huile, des tests et leurs résultats. Cela mettra en évidence l'état de l'huile et du transformateur au sein de leur parc de 205 transformateurs impairs:</p> <p>1. Dates des 3 derniers incidents d'échantillonnage d'huile et d'analyse et d'essai d'huile.</p> <p>2. Critères d'échantillonnage de l'huile mesurés. Normalement, il contiendrait les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Teneur en humidité - cela mesure les propriétés d'isolation électrique de l'huile. * Acidité (nombres d'acides) * Résistance diélectrique * Facteur de puissance - il mesure le facteur de puissance de l'huile du transformateur. * Analyse des gaz dissous (DGA) utilisée pour déterminer la présence de concentrations de gaz dans l'huile du transformateur. * Furanes - cela se reflète sur la dégradation du papier cellulosique * Analyse PCB <p>3. Résultats des tests d'échantillonnage de l'huile pour chaque transformateur</p>	Les seules informations actuellement disponibles sur ces transformateurs sont celles incluses dans la Spécification des services.
20.	Volume II, Section V, Spécifications des Services,	<p><u>Cueillette de déchets (Lignes 2.4.2 et 2.4.3):</u> Il y a relativement peu d'info (Vol.II Annexe D) sur les types, dimensions et quantités de déchets à collecter sur les différents sites au nord et au sud :</p>	Tous les sols excavés en excès seront transportés à un site de stockage temporaire par un autre Prestataire en charge de la gestion des sols (lot A de la version initiale de ce DAO). Le Prestataire en

	Cueillette de déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous nous confirmer que nous n'aurons pas à collecter des terres polluées, nécessitant la mobilisation d'engins de TP (pelle mécanique, tractopelle, ..) ? - Pouvez-vous nous indiquer si des équipements lourds seront à collecter sur ces sites, nécessitant la mobilisation d'engin de levage (Grue, forklift) ? 	<p>charge des services visés par le présent DAO ne devra prendre en charge que les sols qui, une fois diagnostiqués par l'autre Prestataire en charge des sols, seront désignés comme étant des déchets dangereux (par exemple, s'ils contiennent plus de 50 ppm en PCB). Dans ce cas, le Prestataire visé par le présent appel d'offres devra collaborer avec l'autre Prestataire pour planifier leur prise en charge. Tel qu'indiqué à la section V.4.1 de la Spécification des services, le Prestataire visé par le présent DAO sera en charge de l'emballage, du chargement, du transport et du traitement des sols considérés comme matières dangereuses dans une installation autorisée, tout comme tous les autres déchets dangereux dont le Prestataire a la charge. Le Prestataire est responsable de déterminer quels équipements il a besoin pour ces opérations et de les fournir.</p> <p>Le seul site de stockage temporaire des sols retenu est le Centre d'Enfouissement Technique de Takon sis à Sakété. En ce qui concerne la collecte de déchets dangereux sur d'autres sites que la plateforme de stockage de Parakou ou le(s) site(s) de stockage temporaire(s) des sols mentionné(s) ci-dessus, la nature exacte des déchets qui pourraient devoir être collectés n'est pas connue à ce jour et dépendra principalement du déroulement des travaux sur les Postes, mais la section V.1 de la Spécification technique, et plus particulièrement le tableau 9 et le texte qui suit ce</p>
--	-----------------------	---	--

			tableau fournissent des indications sur les possibilités. Il faut donc prévoir une certaine flexibilité sur ce point et il serait souhaitable que vous présentiez les hypothèses considérées dans votre proposition.								
21.	Volume II, Section V, Spécifications des Services, Opérations sur équipements	<p><u>Opérations sur équipements hors plateforme de Parakou (V.4.4) :</u></p> <p>Pourriez-vous nous indiquer si toutes les carcasses de transformateurs qui seront à emballer et expédier sont conteneurisables ? A savoir que leurs dimensions leur permet d'être introduit dans un conteneur 20' sans être découpé ?</p>	Tel qu'indiqué à la réponse précédente, la section V.1 de la Spécification technique, et plus particulièrement le tableau 9 et le texte qui suit ce tableau fournissent des indications sur les possibilités. Il faut donc prévoir une certaine flexibilité sur ce point et il serait souhaitable que vous présentiez les hypothèses considérées dans votre proposition.								
22.	Volume I, Annexe 1 : Bordereaux des Prix	<p>• <u>Bordereaux de prix :</u></p> <table border="1"> <tr> <td>6.9a</td> <td>Vidange et conditionnement en fûts ou en citerne mobile de l'huile d'un transformateur de puissance, sur le site d'un Poste. Prix de base de l'opération, par transformateur</td> <td>Transformateur</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>6.9b</td> <td>Vidange et conditionnement en fûts ou en citerne mobile de l'huile d'un transformateur de puissance, sur le site</td> <td>kg huile</td> <td>4500</td> </tr> </table>	6.9a	Vidange et conditionnement en fûts ou en citerne mobile de l'huile d'un transformateur de puissance, sur le site d'un Poste. Prix de base de l'opération, par transformateur	Transformateur	1	6.9b	Vidange et conditionnement en fûts ou en citerne mobile de l'huile d'un transformateur de puissance, sur le site	kg huile	4500	<p>La ligne 6.9a vise à obtenir un prix unitaire de base, pour un transformateur de puissance, pour sa vidange et le conditionnement de ses huiles sur le site d'un Poste, peu importe sa capacité.</p> <p>La ligne 6.9b vise à obtenir un prix unitaire par kg d'huile afin de moduler le prix total de l'opération en fonction de la quantité d'huile. La quantité de 45000 kg est indiquée pour fins de soumission.</p> <p>Ainsi, pour chaque transformateur vidangé par le Prestataire sur le site d'un Poste, le prix ajusté du contrat pour cette opération sera constitué du prix de la ligne 6a + le prix de la ligne 6b ajusté en fonction de la quantité réelle d'huile (si celle-ci diffère de plus de 10% du 4500 kg considéré pour soumission).</p>
6.9a	Vidange et conditionnement en fûts ou en citerne mobile de l'huile d'un transformateur de puissance, sur le site d'un Poste. Prix de base de l'opération, par transformateur	Transformateur	1								
6.9b	Vidange et conditionnement en fûts ou en citerne mobile de l'huile d'un transformateur de puissance, sur le site	kg huile	4500								

			d'un Poste. Prix additionnel de l'opération, par kg d'huile			Le même principe s'applique pour les lignes 6.10a et 6.10b dans le cas de vidange + retrofilling.
		6.10a	Retrofilling avec de l'huile neuve d'un transformateur de puissance, sur le site d'un Poste. Prix de base de l'opération, par transformateur	Transformateur	1	
		6.10b	Retrofilling avec de l'huile neuve d'un transformateur de puissance, sur le site d'un Poste. Prix additionnel de l'opération, par kg d'huile.	kg huile	4500	
		<p>Afin de bien comprendre la modification apportée au bordereau, pouvez-vous nous confirmer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ligne de prix 6.9a doit inclure la vidange et le conditionnement d'un transfo de 0 à 4500kg d'huile ? - La ligne 6.9b prend en compte le surcoût par kg au-delà de 4500 kg pour les opérations de vidange et conditionnement ? 				

		<p>Idem pour le 6.10a et 6.10b :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ligne de prix 6.10a doit inclure le retrofilling d'un transfo de 0 à 4500kg d'huile avec fourniture d'huile? - La ligne 6.10b prend en compte le surcoût par kg au-delà de 4500 kg pour les opérations de retrofilling ainsi que la fourniture d'huile? <p>Merci de nous indiquer si notre compréhension est la bonne ?</p>	
23.	Volume II, Section V, Spécifications des Services, Fourniture huile transfo	<p><u>Fourniture huile transfo :</u></p> <p>Pouvez-vous nous confirmer que l'huile neuve de remplacement est une huile non inhibée (ce que nous prévoyons) et que ces huiles ne sont pas des huiles issus d'un recyclage conformément à la classe U de la norme CEI 60296?</p>	<p>Le Spécialiste du diagnostic technique des transformateurs électriques du Prestataire pourra émettre les recommandations concernant les huiles neuves en fonction de l'équipement. Ce choix devra être validé avec l'exploitant de l'équipement, à travers le Maître de l'Ouvrage délégué. Il serait souhaitable que vous présentiez les hypothèses considérées dans votre offre.</p>




Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National